Remise à niveau SSIAP 2

OBJECTIFS

Remettre à niveau ses compétences et actualiser ses connaissances afin de pouvoir exercer à nouveau l'emploi de chef d'équipe des services de sécurité incendie (le programme de la formation est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié).

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2, d'une équivalence ou d'une décision de reconnaissance de qualification professionnelle délivrée par le ministère de l'intérieur.

- Être titulaire d'une qualification en secourisme valide : PSC1 de moins de deux ans, SST ou PSE1 en cours de validité.

- Pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie : être en possession d'un certificat médical de moins de 3 mois.

DURÉE

21 heures.

ORGANISATION

Nombre de stagiaire : 15 maximums.

LIEUX DE FORMATION

Dans nos locaux :
JP&S FORMATION
Pavillon Mansart
28 avenue de Marinville
94100 Saint Maur Des Fossés

MOYENS / MÉTHODES

- Apprentissage basé sur de nombreuses mises en situation.
- Mises en situation sur feux réels.
- Support de cours remis à tous les stagiaires.
- Evaluation des stagiaires tout au long de la formation afin de s'assurer de la mise à jour de leur connaissance.
- Salle de cours spacieuse.
- SSI de catégorie A.
- RIA.
- Extincteurs.
- Très nombreux matériels à disposition : blocs d'éclairages de sécurité, tête sprinkler, volet de désenfumage, clapet, extincteur en coupe, bac écologique…

PROGRESSION DE LA FORMATION

1ère PARTIE : FONDAMENTAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE (03h00)

Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie

2ème PARTIE : MISES EN SITUATION D'INTERVENTION (04h00)

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

3ème PARTIE : PRÉVENTION (04h00)

L'évolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité

4ème PARTIE : MOYENS DE SECOURS (02h00)

L'évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

5ème PARTIE : GESTION DU PC SÉCURITÉ (03h00)

Gestion du PC sécurité en situation de crise

6ème PARTIE : ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION (02h00)

Formation des agents de l'équipe

7ème PARTIE : L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE (03h00)

Organisation, fonctionnement et gestion des conflits de l'équipe de sécurité

MODALITÉ DE VALIDATION DES ACQUIS

La présence continue à l'ensemble des modules est nécessaire pour valider la formation.

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques sera transmise à l'employeur.

DÉLAI D'ACCÈS / DATE DES SESSIONS

Voir le calendrier joint.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUR LA FORMATION

Monsieur MALEIX Florent (formateur)
f.maleix@jps-gc.com
01 49 76 41 90